



# COURS ADULTES ET VETERANS

## CHANGEMENTS SAISON 2022 / 2023

Bonjour à tous,

Nous avons décidé qu'à partir de la saison 2022/2023 les vétérans ainsi que les adultes recevront une carte mensuelle de présence.

Cette dernière vous sera remise lors de votre premier jour de cours si et seulement si vous êtes en ordre de cotisation et d'assurance.

Vous devrez présenter cette carte à votre moniteur ou à la personne responsable du bassin afin que ce dernier puisse valider votre présence.

Cette carte n'étant valable qu'un mois, vous recevrez votre nouvelle carte lors du paiement de la cotisation pour le prochain mois.

Nous vous demandons de régler cette dernière avant le premier cours du mois suivant afin de ne pas vous voir interdire l'accès au bassin. Pour vous aider, vous avez la possibilité de payer en liquide, par carte bancaire à la table ( sumup ) ou par virement ( dans ce cas, merci de prendre la preuve de paiement avec vous et de la présenter soit à la table soit à votre moniteur. )

Si aucun renouvellement de carte n'a été effectué endéans les 10 jours, votre place ne sera plus garantie et pourrait-être attribuée à une personne en attente d'une place ( sauf présentation d'un certificat médical. )

Nous vous remercions d'avance de votre compréhension et vous souhaitons une bonne reprise au sein de notre club.

Le Comité.

